departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 19 mai 2003

Convocation du Conseil Municipal :

Acquisition MORIN-COUHE - Secteur des Nardouzans

le 5 mai 2003

Votants: 41

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 20 mai 2003

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

Secrétaire de séance : Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés:

Conseillers:

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003

DELIBERATION D20030204

<u>Urbanisme & Affaires Immobilières</u>

Acquisition MORIN-COUHE - Secteur des Nardouzans

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de NIORT poursuit les acquisitions des parcelles de terrain situées dans le secteur des Nardouzans entre la rue des Ors, la rue René Leroy et l'impasse des Nardouzans.

Après avoir acquis les parcelles cadastrées section IA n° 62, 65, 66 et 67 ainsi que HP n° 45 et 11, nous avons obtenu l'accord de Monsieur Michel MORIN demeurant Le Vanneau-Irleau, 2 Grande-Rue d'Irleau et Mademoiselle Marie-Françoise COUHE demeurant à Niort, 8 impasse Alfred de Musset pour une cession à la Ville de Niort de la parcelle cadastrée section HP n° 46, d'une contenance de 14 a 06 ca.

Cette cession aurait lieu moyennant le prix de 7 700 € (soit 5,47€/m² conforme à l'avis du Domaine).

Il convient de préciser que la totalité de cette somme sera versée à la Fondation Pour la Recherche Médicale – 54 rue de Varenne – PARIS 7ème selon la volonté de Madame Raymonde LACHAISE qui a désigné aux termes de son testament Monsieur Michel MORIN et Mademoiselle Marie-Françoise COUHE en qualité de légataires universels.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée et qui a fait l'objet d'une promesse de vente ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître RONDEAU, Notaire à BENET (85). Tous les frais relatifs à cette acquisition seront supportés par la Ville de Niort et imputés au chapitre 21-8241-2111 du Budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 4

Pour le Maire de Niort **Alain BAUDIN** L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

Ordre du jour